



**Madame, Monsieur,  
Parents d'élèves**

Objet : Inscription au car

Madame, Monsieur,

Les circuits de cars scolaires desservant les écoles primaires de Plémet seront renouvelés à la rentrée 2022-2023.

Ces cars ramassent les enfants à partir de 3 ans révolus, dont le domicile des parents se situe au minimum à 3 kms de l'école fréquentée.

Le coût du service est facturé 45 € par enfant et par trimestre.

Un agent communal accompagnera les enfants de maternelle dans le car.

Si vous souhaitez **bénéficier** de ce service communal (**ou le renouveler**), il faut s'inscrire auprès de la Mairie en retournant le formulaire ci-dessous.

Madame, Monsieur .....

Domicilié(e.s). .....

.....

Pour son ou ses enfant(s)

Nom et prénom : .....

Ecole ..... classe : .....

Vous avez la possibilité de demander **la création d'un point d'arrêt de car** si aucun arrêt ne se trouve à moins de 500 mètres d'un point existant ; seul le conseil régional accorde ces points. Pour cela, adressez un courrier à Mme Le Maire avant le 20 mai 2022.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Et vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,  
Chantal NEVO.**

